

WILAYA DE JIJEL

DAIRA DE CHEKFA

COMMUNE DE CHEKFA

NIF : 0962.1807.70.101.41

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéa 02, du décret présidentiel N° : 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée Populaire Communale de Chekfa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert Avec exigence de capacités minimales n°: 07/2025 publié aux quotidiens

An-nasr du : 11/12/2025 en Arabe et les ÉCHOS de l'est du : 15/12/2025 en français et dans BOMOP, et le journal électronique : elmoudjaz .dz en Arabe et el hirak el ikhbari en français du : 14/12/2025 concernant le projet :

- **Aménagement et revêtement route Djirma adwir en passant a boudkak sur une distance de 1000 ml.**

Après analyse et évaluation des offres, par la commission concernée, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise ci après :

Projet	L'entreprise	Montant T.T.C	Note	Délais de réalisation	Immatriculation on fiscale	Observation
Aménagement et revêtement route Djirma adwir en passant a boudkak sur une distance de 1000 ml.	SARL NOSTRAP E T P H BRIGHEN MESSAOUD	21.010.402,00 DA	Offre technique 55/45	Trois (05) mois	000018044230336	Offre financière: la seule qualifié

Conformément a l'article 82 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les autres candidats et les soumissionnaires intéressés par le résultat détaillé de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière sont invités de se rapprocher de nos service au plus tard 03 jours, à compter de la première parution du présent avis dans un quotidien national, et ce pour prendre connaissance de leurs résultat.

les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de chekfa, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans un quotidien national.